

Procès-verbal

Séance du Conseil d'établissement
École Hélène-Boullé

Date : 25 novembre 2021

Début de la séance 18h30

Séance tenue en virtuel via la plateforme Teams

Membres présents :

Matthieu Duhaime, parent, président

Karine Lane, parent, vice-présidente

Christine Mbala, parent

Hélène Morissette, parent

Julie Talbot, parent

Maude Bessette-Langlois, enseignante

Elaine Caouette, enseignante

Caroline Gagnon, enseignante substitut

Isabelle Benoît, personnel de soutien SDG

Béatrice Murabeau, personnel professionnel

Direction :

Jacinthe Nolin, directrice

Membres absents :

Elaine St-Onge, parent substitut

Olivia Nguyen, parent substitut

Marie-Claude Therrien, enseignant substitut

Pascale Tremblay, enseignante

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

2. Nomination d'un secrétaire

Stéphanie Bilodeau agira à ce titre ce soir.

3. Vérification du quorum (art. 61, LIP)

Il est atteint.

4. Mot du président

M. Duhaime nous accueille et passe la parole à Mme la directrice.

5. Mot de la direction

Mme Nolin nous remercie d'être présents à cette 2^{ème} rencontre du CÉ. Elle remercie aussi les parents de l'OPP pour les douceurs qui ont été offertes au personnel de l'école cette semaine.

6. Parole au public

Aucun parent n'est présent au moment du point 6.

7. Adoption du procès-verbal du CÉ du 6 octobre 2021 (art. 69, LIP)

Certains membres n'ont pas reçu le procès-verbal. Mme Nolin réitère qu'il se trouve sur le site web de l'école. Le procès-verbal du 6 octobre sera donc adopté au prochain CÉ. Une entente est conclue entre les membres et la direction pour que le p-v soit envoyé 5 jours à l'avance et non plus 2 jours comme la régie interne le prévoyait initialement.

8. Suivi au procès-verbal du dernier C.É. (6 octobre 2021)

8.1 Formation obligatoire

Les nouveaux membres, corps professoral et parents, doivent passer la formation obligatoire. Ce sont des capsules qui totalisent une écoute d'une vingtaine de minutes.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

8.2 Membre représentant de la communauté

Stéphanie Bilodeau est la nouvelle représentante de la communauté. Elle est agente de liaison pour le comité 0-5 ans de liaison et son mandat actuel est lié à la collaboration écoles-famille-communauté pour le passage vers la maternelle des enfants du quartier. Elle fait aussi la promotion des services offerts dans les organismes communautaires famille de Villeray via la page facebook *Familles au coeur de Villeray*.

8.3 Comité parents utilisateurs au SDG

Mme Nolin annonce qu'il y a eu une première rencontre il y a 3 semaines. Il a été question des activités parascolaires et des sorties au Parc Jarry. Quatre parents y ont assisté.

8.4 Utilisation du parc Jarry au SDG

Les enfants du SDG de la 2^{ème} jusqu'à la 6^{ème} année ont fréquenté le Parc Jarry sur l'heure du dîner et après les cours. Ce fut très apprécié.

8.5 Taekwondo

Les cours de taekwondo sont inclus dans la programmation des activités parascolaires du service de garde. Il y a une 2^e entente de gré à gré avec M. Stasse pour deux nouvelles plages horaires sans frais

additionnels à l'école. Le club de taekwondo a demandé une contribution volontaire aux parents pour la session en cours.

9. Décisions au sujet des activités de financement – fonds à destination spéciale (Art. 94 et 110.4) – pour approbation

9.1 Campagne de financement pour l'album des finissants de 6e année

Mme Pascale nous demande une allocation de fonds pour le financement de l'album de finissants. Normalement, une production de cartes de Noël est faite et vendue pendant la soirée bénéfique de la Guignolée. Tout comme l'année dernière, à cause des mesures sanitaires, cette soirée à l'école n'aura pas lieu. Les élèves de 6e année ont créés un Bestiaire, un album à colorier, qui sera vendu pour financer l'album des finissants. Cela a très bien fonctionné l'année dernière. Le CÉ approuve le projet. Les sous de la vente iront donc pour la conception et l'impression de l'album de finissants.

10. Sorties éducatives – pour approbation

Voir document Parc Nature de la Pointe aux Prairies - Les 1re et 2ème années demandent le financement d'une activité en nature sous le thème des insectes via le budget pour les activités plein air de l'école. Avec cette manière de procéder, les parents n'auront pas à payer pour cette sortie éducative. Le CÉ approuve les demandes de sortie, car il est favorable à ces belles initiatives en nature. Pour le culturel, le lieu doit faire partie du répertoire. Mme Elaine mentionne qu'elle aimerait aller à Pointe-à-Callière avec ses élèves. Mme Nolin lui rappelle qu'elle devra remplir le formulaire interne et le présenter au CÉ. Elle rappelle que dans le contexte pandémique, il est encore possible d'inviter des troupes de théâtre ou autres artistes dans l'école. Certains groupes pourront aussi aller à la Maison de la culture Claude-Léveillé dans les prochaines semaines.

11. Activités parascolaires du SDG pour la session d'hiver 2022 (I.B) – pour approbation

Voir le document d'activités parascolaires (activités en jaune = en attente). - M. Juan n'est pas encore certain que tout sera possible avec la pandémie donc la programmation est à confirmer.

Il y aura du yoga - cours d'échecs - taekwondo - cours de théâtre - cours de science - initiation au soccer - initiation au handball - reptizoo - comédie musicale - hockey cosom.

La rumeur circule que les enfants déjà inscrits à cette session ne seront pas priorisés lors de la prochaine inscription. Mme Nolin n'a pas entendu parler de cette façon de procéder. C'est plutôt la pige qui détermine les places. Mme Karine souligne qu'il n'y a pas assez d'offres pour la demande d'activités parascolaires. Les parents en veulent plus. C'est un problème récurrent mais qui est amplifié par la pandémie. Quelles sont les contraintes? Mme Nolin affirme que c'est surtout une question de logistique. Les éducateurs sont payés par ratio 1:20. Quand il y a un animateur, le ratio diminue et les parents se retrouvent à payer plus pour les frais de services de garde. Les locaux sont aussi un enjeu important. Les enseignant.e.s ont besoin de locaux pour les planifications de fin de journée. Et l'école secondaire Lucien-Pagé ne prête plus de locaux à cause des mesures sanitaires. Est-ce que les activités en plein-air seraient à privilégier? À voir à la rencontre au comité des utilisateurs du SDG. La grille de programmation est approuvée. On y reviendra au prochain CÉ quand les activités en jaune seront confirmées.

Pour le taekwondo, M. Stasse nous confirme que la contribution volontaire ne sera pas suffisante pour couvrir les frais d'entraîneur cet hiver. Mais les cours du mardi et jeudi durant les heures du service de garde seront maintenus.

12. Suivi du budget annuel de l'établissement Art. 96.24 et 110.13

12.1 Rapport sommaire

Voir documents budget sommaire - M. Duhaime nous avertit que les libertés du CÉ sont limitées par le Ministère et le Centre de services scolaires. Le budget final de l'école arrive souvent en fin d'année. Il est donc fait de façon rétroactive en juin, en même temps que les prévisions pour l'année scolaire suivante. Mme Nolin fait des prévisions budgétaires afin d'éviter que l'école soit en déficit à la fin de l'année. Elle annonce qu'il reste des subventions à recevoir. Cependant, l'école n'aura pas accès aux montants associés à l'indice de défavorisation car elle ne se qualifie pas.

Fonds 1

Permet d'augmenter les jours de présence dans l'école de la psychoéducatrice et l'orthophoniste.

Fonds 6

Aide alimentaire: des collations peuvent être à nouveau offertes ainsi que des ateliers de cuisine

Aide aux parents ; ateliers de psychomotricité et d'éveil à la lecture pourraient être offerts

À l'école on bouge: ce budget assure la pérennité des activités mises en place

Libération des enseignants: Petit déficit causé par les rencontres de collaboration parents-enfants pour les Plans d'interventions.

Projet éducatifs, pédagogiques et sorties culturelles: le budget finance le Mois des Arts, les semaines thématiques (Semaine des mathématiques et la Semaine du français, par exemple) et le salaire de la TES qui offre en classe des ateliers d'habiletés sociales.

Service de garde: les montants viennent surtout des parents, la majorité des subventions du Ministère sont décentralisées, nous devons donc maximiser les groupes ; Il y a un ajout du temps de surveillance grâce à la contribution de la FAE. Il y a un nouveau budget pour un temps de concertation entre le personnel du SDG ; Comment le déficit a été absorbé pour le SDG? Le SDG fait partie du budget de l'école. Le fonds 1 ou 6 peut éponger. Mais généralement c'est l'inverse qui se passe. Le SDG éponge les déficits de l'école. Il y a eu des ententes avec le Gouvernement dans le contexte pandémique et du télétravail (parents à la maison donc pas besoin du SDG). On devait maintenir le nombre d'éducatrices même si le nombre d'enfants était en baisse car les bulles devaient être respectées ; Une rentrée d'argent devrait se faire car certains parents n'ont pas encore payé le SDG.

Mme Nolin annonce une bonne nouvelle. Un montant de 400\$ est alloué à du perfectionnement pour le CÉ et un autre 400 \$ pour des frais de civilité.

En conclusion, M. Duhaime trouve que c'est fastidieux pour Mme Nolin de faire un budget détaillé. Il nous invite à le lire pour entre autres faire un exercice de transparence. Mme Nolin assure que nous remontons la pente budgétaire. L'école n'était pas en déficit avant la pandémie. Tout ira bien.

Selon l'Article 95, le conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par la direction de l'école et le soumet à l'approbation du centre de services scolaire.

12.2 Rapport détaillé

Mme Nolin va nous le faire parvenir. Il est complexe mais il donne le meilleur de ce que nous pouvons comprendre du budget.

13. Planification de la consultation obligatoire des élèves (Art. 89.2 et 110.4)

Il y a une nouveauté dans la nouvelle gouvernance scolaire, nous devons à présent consulter les élèves. L'année dernière, les enseignants ont soumis un sondage sur le climat scolaire et le sentiment de sécurité dans l'école (élèves de 4e à 6e année). Désirons-nous continuer ce sondage ou bien nous consultons sur autre chose?

Un comité a été créé pour faire le suivi du plan de lutte contre l'intimidation et la violence afin de faire la lumière sur nos zones de vulnérabilité comme école et choisir les moyens pour s'améliorer (grâce entre autres à l'analyse des résultats dudit sondage). Les nouvelles mesures ne sont pas toutes encore déployées mais les anciennes sont maintenues. On a ajouté un *conseil de l'élève* pour impliquer les élèves dans les décisions. On a offert des ateliers d'habiletés sociales. Il y a une collaboration avec les policiers communautaires aux abords de l'école.

On propose donc de refaire le même sondage pour voir les effets de nos actions dans le temps. Mme Bessette mentionne que certains termes et concepts n'étaient pas assez compris ou expliqués dans le sondage. Est-ce que les élèves ont bien compris quoi et comment répondre? Elle ajoute que la pandémie a peut-être influencé les réponses.

Il y a eu une augmentation des conflits avec la pandémie à cause du stress vécu dans les familles ainsi que dans le parcours scolaire parfois cahoteux. Cette année, il y a peut-être un retour à la normale. Ça vaudrait le coup de refaire le sondage. 100% des élèves de 4e à 6e année ont été sondés l'année dernière. Il manquera les 6e année qui sont à présent au secondaire mais on aura une idée globale de la situation avec les autres enfants.

Pour le prochain sondage, le fait de poser une question dirige la pensée. Alors il est important de bien expliquer la démarche aux jeunes. S'assurer aussi que le terme sécurité n'insécurise pas les enfants, surtout avec tout ce qui se passe dans l'actualité villeroise en ce moment.

14. Acte d'établissement et PTRDI – pour dépôt

14.1 Plan triennal de redressement des infrastructures

14.2 Projet d'ajout d'un gymnase

Voir document - Une demande d'ajout de gymnase a été faite au CSSDM en avril dernier. La palestre n'a pas les dimensions d'un gymnase. Elle a été refusée en octobre dernier par le

Ministère de l'Éducation. La cour ne fera donc pas partie du plan des infrastructures qui priorise l'ajout de locaux de classe. Est-ce que le Ministère comprend bien nos besoins? Nous n'avons aucune infrastructure sportive intérieure et la cour est très petite. Plusieurs plans préliminaires ainsi qu'une ventilation des coûts ont été faits dans le passé. L'idée doit continuer à faire son chemin. Comment aller chercher des fonds? Par un promoteur immobilier? Les moyens existent mais on doit être conscient que le système de gouvernance du CSSDM rend la démarche longue. M. Duhaime va chercher l'aide du député provincial pour donner du poids à la demande. Le CÉ est d'accord pour qu'on écrive au CSSDM et au Ministère de l'Éducation.

Nous sommes en déficit de deux locaux car nous avons 19 groupes-classes (local de spécialité et de service de garde). Nous sommes à 106% d'occupation. Heureusement, nous avons encore notre bibliothèque et chaque spécialiste à son local. Le nouveau redécoupage (3 groupes maximum de maternelle au lieu de 4) aide à diminuer le nombre d'élèves dans chacun des groupes. À voir s'il y a encore une augmentation de familles dans le quartier dans les prochaines années.

Les blocs sanitaires sont vétustes. C'est une priorité. La plomberie a été refaite cet été. La maçonnerie, briques et fenêtres seront refaites en 2022 ou 2023. Malheureusement, cela retarde les travaux d'embellissement de la cour même si nous avons déjà le budget.

15. Plan de relance pour la réussite éducative : L'éducation au-delà de la pandémie 2021-2022 – pour dépôt seulement.

Mme Nolin a jugé intéressant de nous le transmettre. Les questions pourront être posées au prochain CÉ.

16. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence – pour information

16.1 Présentation à l'équipe-école

16.2 Nouveau protocole d'intervention du CSSDM : Comportements sexualisés et violences sexuelles

Il y a un nouveau comité pour cibler les vulnérabilités de notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Les deux dernières années serviront de référence pour y faire des ajustements. Un nouveau protocole du CSSDM sur les violences à caractère sexuel a été ajouté au plan cette année.

17. Mot des représentants du personnel enseignant

La fête d'Halloween a été très populaire. La Semaine des maths est très attendue. Les enseignant.es. se penchent en ce moment sur les sorties scolaires. La fête de Noël sera agréable grâce au retour à un certain retour à la normale dans l'école. Il y aura de belles activités comme celle *Le conte à ma porte*. Il y a un conseil étudiant à l'école. Le discours des partis a eu lieu aujourd'hui pour le 3e cycle. Les jeunes pourront aller dans les divers comités de l'école pour donner leurs idées et participer aux décisions.

18. Mot de la représentante des professionnels

Mme Murabeau nous informe sur le contenu des ateliers du programme *Compte sur moi* qui sont offerts aux élèves de maternelle, 1^{re} et 2^e années: résolution de conflits, gestion des émotions, le respect, le rejet, etc. Elle nous informe que les policiers communautaires viendront parler d'intimidation aux élèves

de 4^e années. À partir de janvier 2022, les élèves du 2^e et du 3^e cycle seront ciblés pour d'autres ateliers concernant la gestion du stress, gang de choix et les mêmes thèmes que chez les petits abordés différemment.

19. Mot de la représentante du personnel du service de garde

Le service de garde a créé un *Padlet* pour les parents. C'est confirmé, l'école n'ouvre pas ses portes à la semaine de relâche. Par contre, les parents pourront inscrire leurs enfants dans un autre service de garde à proximité, à l'école La Mennais. Mme Benoit nous annonce qu'une pièce de théâtre sera offerte à tous les groupes du SDG. Elle remercie Mme Pascale pour le prêt de local. Autre bonne nouvelle, le parascolaire des tout-petits est reparti.

20. Mot de la représentante de la communauté

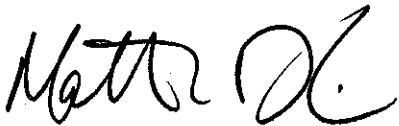
Mme Stéphanie nous informe qu'il y a des activités de loisirs offertes dans les organismes du quartier. Elles peuvent être une belle solution au manque d'activités parascolaires à l'école. Elle annonce que plusieurs organismes famille du quartier ont monté une programmation d'activités qui sera distribuée aux parents lors de l'inscription en maternelle. Ce sont des activités d'habiletés parentales, d'éveil à la lecture, de motricité fine pour préparer, de façon ludique, les familles et enfants à cette grande transition.

21. Mot de la représentante de l'OPP

Mme Marquis est heureuse de faire partie de l'OPP. Le CSSDM a donné une formation officielle à l'OPP. La formatrice est impressionnée par la mobilisation et les actions de notre OPP. Mme Marquis a créé un nouveau groupe Facebook pour faciliter les communications. La vente de paniers de légumes a été un franc succès. Les sous amassés serviront pour l'aménagement de la cour avant. Il y a eu l'installation de lumières de Noël dans la cour par deux parents bénévoles. Elles doivent par contre être branchées. Mme Marquis souligne les efforts de bénévolat des parents pour la création et l'animation de la maison hantée et des activités lors de la fête d'Halloween. L'OPP a distribué des cannolis au personnel scolaire. Le comité bibliothèque est plus structuré cette année grâce à une maman bénévole. Il y aura distribution de brioches et clémentines aux élèves pour les fêtes. Il y a eu une demande d'un parent pour que l'OPP soutienne un projet de lettres aux aînés. Stéphanie suggère d'entrer en contact avec la *Maison des Grands-parents de Villeray*, car ils ont fait un projet similaire l'année dernière.

À la demande des membres de l'OPP, nous terminons avec le suivi des Ipad qui ont été achetés avec le budget de l'OPP. Comment sont-ils utilisés? À voir au prochain CÉ. Par contre, les enseignantes confirment que c'est très utilisé en classe!

28. Levée de l'assemblée : 20h38



Président du conseil d'établissement



Directrice de l'école